

L'ÉCHO DE SAINT MARTIN

ÉTÉ 2025



Le mot du Maire

Pièce graphique PC nouvelle école vue de la rue © Atelier +1

Chères Saint-Martinoises,
Chers Saint-Martinois,

Je souhaitais débiter ce mot en rendant hommage à deux figures emblématiques de notre commune : Lucien Estelle et Yvette Bonnefoy. Nos deux doyens nous ont quittés ce printemps. Il est frappant et émouvant de voir que nés à deux jours d'intervalle, ils sont partis à un mois d'écart, à l'aube de leurs centenaires. Leur disparition laisse un vide dans notre commune, mais leur mémoire et leur contribution à notre histoire demeureront dans nos cœurs. Un hommage leur est rendu dans ce numéro, à travers les témoignages de leurs proches.

Cet espace est également l'occasion pour moi de partager avec vous quelques informations importantes concernant nos projets en cours mais aussi certaines préoccupations.

Tout d'abord, concernant le projet de construction de notre nouvelle école, je suis heureuse de vous annoncer que le permis de construire a été déposé et que le marché des travaux a été publié. Les travaux débiteront à l'automne, marquant ainsi une étape majeure pour l'accueil de nos enfants dans des conditions modernes et adaptées. Vous trouverez un article détaillé à ce sujet dans ce bulletin.

Un autre projet sur lequel nous avons travaillé est celui de l'antenne de téléphonie mobile. Je suis consciente des nombreuses sollicitations des habitants concernant la mauvaise qualité du réseau mobile dans certaines zones de la commune. Je vous informe que les travaux pour la pose de l'antenne vont débiter dans les prochains jours. Ce projet a pris un peu de retard, mais il avance enfin, et je suis convaincue qu'il apportera une nette amélioration à la qualité de notre réseau mobile.

Je tiens également à aborder une problématique récurrente dans notre commune : la prolifération des chats sauvages (ou moins sauvages). Ce phénomène devient de plus en plus préoccupant. Songez qu'une chatte non stérilisée peut avoir 2 à 3 portées par an, avec en moyenne 4 à 6 chatons par portée. Cela signifie qu'une seule chatte peut engendrer de 8 à 18 chatons par an. Si cette chatte et ses descendants ne sont pas stérilisés, la prolifération peut rapidement devenir incontrôlable. Traiter cette situation reste un défi, car il faut trouver des solutions efficaces tout en respectant le bien-être des animaux concernés. Nous saluons les bénévoles locaux qui œuvrent activement pour la stérilisation des chats, une démarche essentielle pour limiter cette prolifération. Cependant, cette question ne peut être résolue uniquement par l'action des bénévoles et de la municipalité : elle concerne aussi les propriétaires de chats. Je les appelle à prendre leurs responsabilités en faisant stériliser leurs animaux afin de limiter la prolifération et préserver l'équilibre de notre environnement. Je les remercie pour leur attention et leur engagement sur ce sujet.

Il y aurait bien d'autres sujets à aborder, mais concluons sur une note positive. L'été s'annonce riche en activités culturelles et en événements festifs. Je suis impatiente de pouvoir partager avec vous ces moments conviviaux. Ce sera un plaisir de vous croiser lors de ces animations et de profiter ensemble de cette belle saison.

Bien à vous,

Madame le Maire
Charlotte CARBONNEL



SOMMAIRE

NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS.....	3
LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ	5 à 8
ÉTAT CIVIL	9 & 9
HOMMAGES.....	10 & 10
RÉFLEXIONS EN COURS AUTOUR DES CIMETIÈRES DE LA COMMUNES	11
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE.....	12
DOSSIER PRÉVENTION : LES RISQUES DE LA SAISON	13
L'ECHO DE LA BIBLIO !	14
L'ECHO DE LA BIBLIO !	15 & 15
L'ÉCHO DES ÉCOLES -LA MATERNELLE DU BOISSET.....	17 & 17
CET ÉTÉ À ST MARTIN... ..	18 & 19

Bulletin municipal de la commune de Saint Martin de Castillon édition été 2025

Imprimé par nos soins en 300 exemplaires

Téléchargeable en ligne sur le site www.saintmartindecastillon.fr

Directrice de publication et rédaction Charlotte CARBONNEL-Maire et Maggy GRÉGOIRE

Ont collaboré à ce numéro : Patricia Messina, Les élèves de l'école maternelle de St Martin et leur institutrice, Madame Christine Bonnefoy, Monsieur Thierry Estelle

NUMÉROS UTILES ET ADMINISTRATIONS

URGENCES ET SECOURS :

- Urgences 112
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Police 17

MAIRIE :

- Accueil 04 90 75 20 08 ou mail : accueil@saintmartindecastillon.fr

SIRTOM :

[04 90 04 80 21](tel:0490048021) ou mail contact@sirtom-apt.fr -

Déchetterie de VIENS : 04.90.76.52.92, ouverte du mardi au vendredi de 8h à 12h et le samedi de 13h à 17h.

CCPAL : [04 90 04 49 70](tel:0490044970) – ou mail contact@paysapt-luberon.fr
(Urgence service des eaux **06 76 98 75 77**)

LA MAISON FRANCE SERVICES : Le guichet mobile « **Le Lien** » qui vous accompagne dans vos démarches administratives est présent à **St Martin le 1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h.**

Tous les renseignements en téléphonant au 07 85 10 33 80 ou 04 90 04 49 70, ou encore avec le lien contact@paysapt-luberon.fr



L'ARCHITECTE CONSEIL DU PARC DU LUBERON :

Les permanences, de conseil architectural et rénovation énergétique, proposées par Parc Naturel Régional du Luberon aux habitants du territoire ont lieu tous les quinze jours en mairie.
Nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

LE SERVICE CNI & PASSEPORTS :

Infos pratiques : que ce soit pour votre première demande ou pour faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport nous vous rappelons quelques modalités essentielles.

- Vous devez faire votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS
- Prendre rendez-vous via notre site ou celui de l'ANTS
- Venir munis de photos agréées **de moins de 6 mois**.

Le service vous accueille sur rendez-vous.

Tous les autres détails, titre pour mineur, renouvellement pour vol, etc. vous sont expliqués sur notre site, www.saintmartindecastillon.fr, rubrique Accès Direct => CNI & passeport.

Si vous avez des difficultés avec internet, contactez Marie à l'accueil au 04.90.75.20.08, elle vous guidera avec bienveillance.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

Séance du 27 février 2025

Après avoir validé le procès-verbal de la séance précédente les points à l'ordre du jour ont porté sur :



✓ Création et modification des commissions municipales

Le conseil a validé :

- La création de deux nouvelles commissions :
 - Commission T.E.N. – Territoire Engagé pour la Nature
 - Commission spécifique "Travaux école"
- La modification de la composition des commissions existantes, notamment suite à la demande de Mme Giovale de quitter les commissions Culture et Festivités.
→ Délibération adoptée à l'unanimité.

✓ Choix du fournisseur pour le contrat d'entretien de l'éclairage public

Suite à l'analyse de deux offres, c'est **Lumi Mags** qui a été retenue pour le renouvellement du contrat, l'offre étant jugée **plus avantageuse économiquement**.

→ Adopté à l'unanimité.

✓ Mise à jour du règlement intérieur des salles municipales

Suite à la modification des tarifs de location, le règlement intérieur des salles **Chapelle des Pénitents** et **Jean Roux** a été actualisé. Le nom de la **salle Jean Roux** est désormais mentionné dans le document.

→ Délibération adoptée à l'unanimité.

✓ Convention avec l'A.L.S.H. de Viens

Le conseil a validé la convention d'organisation et de financement de l'Accueil de Loisirs de Viens, en lien avec le RPI.

✦ Une précision a été demandée : la convention devra **différencier les coûts extrascolaires et périscolaires**, avec le détail des élèves concernés.

→ Délibération adoptée à l'unanimité, avec demande de modification du texte.

✓ Ressources humaines – Prolongation d'un contrat non permanent

Le conseil a validé la **prolongation jusqu'au 30 juin 2025** du contrat d'un agent recruté pour répondre à un **accroissement temporaire d'activité**, notamment pour l'entretien et la voirie.

✦ Mme Nathalie Richaud, en situation de conflit d'intérêts, n'a pas participé au débat et n'a pas pris part au vote.

→ Délibération adoptée à l'unanimité.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

✓ Finances – Adoption du Compte Financier Unique (CFU)

Le CFU, qui remplace le compte administratif et le compte de gestion, a été présenté par M. Laurent Bertel, adjoint aux finances.

Les résultats concernent à la fois le **budget principal** et le **budget annexe transports scolaires**. Ils s'établissent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		44 509,37		28 978,59		73 487,96
Opérations de l'exercice	886 244,86	897 714,26	144 752,83	152 129,10	1 030 997,69	1 049 843,36
TOTAUX	886 244,86	942 223,63	144 752,83	181 107,69	1 030 997,69	1 123 331,32
Résultats de clôture		55 978,77		36 354,86		92 333,63
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	886 244,86	942 223,63	144 752,83	181 107,69	1 030 997,69	1 123 331,32
RESULTATS DEFINITIFS		55 978,77		36 354,86		92 333,63

BUDGET TRANSPORTS SCOLAIRES

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	4 585,39			125 867,56	4 585,39	125 867,56
Opérations de l'exercice	51 669,36	57 904,46	5 852,66	11 252,24	57 522,02	69 156,70
TOTAUX	56 254,75	57 904,46	5 852,66	137 119,80	62 107,41	195 024,26
Résultats de clôture		1 649,71		131 267,14		132 916,85
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	56 254,75	57 904,46	5 852,66	137 119,80	62 107,41	195 024,26
RESULTATS DEFINITIFS		1 649,71		131 267,14		132 916,85

✳ Madame le Maire, conformément à la réglementation, n'a pas participé au débat et n'a pas pris part au vote.

➡ Délibération adoptée à l'unanimité.

● Question diverse – Free party du 22 février 2025

Madame le Maire a informé le conseil qu'une **fête sauvage** (free party) s'est déroulée sur les crêtes du Luberon, touchant **des parcelles communales** classées Natura 2000, sous régime forestier.

➡ L'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire des terrains, assurera le suivi des procédures de poursuite.

Séance du 1^{er} avril 2025

Après avoir validé le procès-verbal de la séance précédente les points à l'ordre du jour ont porté sur :

✓ Affectation des résultats 2024 – Budget principal

Le conseil a décidé d'affecter les excédents constatés dans le Compte Financier Unique (CFU) 2024 au budget 2025 :

- **Investissement** : 36 354,86 €
- **Fonctionnement** : 55 978,77 €

➡ Délibération adoptée à l'unanimité

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

✓ Affectation des résultats 2024 – Budget annexe transports scolaires

Le CFU 2024 présente :

- **Excédent d'investissement** : 131 267,14 €
 - **Excédent de fonctionnement** : 1 649,71 €
- ➡ Affectation des résultats validée à l'unanimité

✓ Vote des taux de fiscalité locale 2025

Les taux ont été **maintenus à l'identique** pour ne pas augmenter la pression fiscale :

- Taxe foncière bâtie : 24,99 %
 - Taxe foncière non bâtie : 70,40 %
 - Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 10,90 %
- ➡ **Délibération adoptée à l'unanimité**

✓ Adoption des budgets primitifs 2025 – Budget principal et annexe transports scolaires

Le conseil a validé les budgets suivants :

Budget principal :

- Investissement : 283 300 € (hors construction de l'école dont les financements ont été ajoutés par Décision Modificative à la séance du 1^{er} juillet).
- Fonctionnement : 1 036 978,77 €

Budget transports scolaires :

- Investissement : 142 567,14 €
- Exploitation : 55 649,71 €

➡ Délibération adoptée à l'unanimité

✓ Bail avec l'association « La Bifurk » pour le presbytère du Boisset

Le projet de bail entre la mairie et l'association pour l'installation d'un espace culturel au 24 rue du Four Banal a été approuvé.

➡ Délibération adoptée à l'unanimité

✓ Fixation des créneaux d'ouverture de la piscine municipale et du centre aéré (été 2025)

- **Piscine** : du 5 juillet au 24 août, fermée les vendredis sauf le 15 août (ouverture exceptionnelle).
- **Centre aéré (CLSH)** : ouvert du 7 au 31 juillet, fermé le 14 juillet..

➡ Délibération adoptée à l'unanimité

✓ Convention d'animation avec l'association Apt Vallée du Calavon – Quinzaine du XV

La commune s'associe à une action de promotion du rugby sans contact.

➡ Activité gratuite, ouverte à tous.

➡ Délibération adoptée à l'unanimité

✓ Renouvellement de la convention « aide à l'archivage » avec le CDG 84

Une nouvelle convention est signée pour bénéficier du soutien du centre de gestion dans la gestion des archives communales.

➡ Délibération adoptée à l'unanimité

✓ **Contrat groupe d'assurance statutaire – Participation à la procédure portée par le CDG 84**

La commune participe au **groupement de commande** pour le renouvellement du contrat groupe (agents CNRACL/IRCANTEC) à effet au 1er janvier 2026.

✦ La décision d'adhésion définitive dépendra des garanties et tarifs proposés.

➡ **Délibération adoptée à l'unanimité**

✓ **Approbation des tarifs 2025 : ALSH, piscine, repas du 8 mai**

Le conseil a **maintenu les tarifs 2024** pour :

- ALSH extrascolaire et périscolaire
- Repas du 8 mai
- Entrées et abonnements à la piscine municipale

➡ **Délibération adoptée à l'unanimité**

✓ **Ouverture de postes non permanents – Piscine municipale**

- **1 maître-nageur sauveteur** à temps complet
- **5 adjoints techniques** (caissiers, entretien) à temps non complet

➡ **Délibération adoptée à l'unanimité**

✓ **Acquisition d'un bien – Parcelles AZ 48 & AZ 51 (Portail de la Mane)**

La commune exerce son **droit de préemption** sur une **remise et un terrain** situé en zone UB, sur un **emplacement réservé à des équipements publics ou parking**, pour un montant de **86 300 €** (estimation des Domaines).

➡ **Délibération adoptée à l'unanimité**

Séance du 02 juin 2025

Après avoir validé le procès-verbal de la séance précédente les points à l'ordre du jour ont porté sur :

✓ **Centrale biomasse GazelEnergie – Enquête publique complémentaire**

Le conseil s'est prononcé **défavorablement** sur le projet d'approvisionnement en bois de la centrale de Provence (Gardanne), considérant :

- Les risques de **surexploitation forestière**,
- Le **faible rendement énergétique** (~30 %),
- L'impact environnemental mal évalué (biodiversité, type de bois non précisé),
- Le manque de distinction avec d'autres usages du bois (chauffage local, chaufferies publiques).

➡ **Avis défavorable adopté à l'unanimité des présents et représentés**

✓ **Transfert de propriété de matériel scolaire – Projet NEFLE**

La commune accepte, à titre gratuit, le **transfert de matériel pédagogique** financé par l'État pour l'école maternelle du Boisset, dans le cadre du projet « Notre École, Faisons-là Ensemble ».

✦ Un **inventaire annuel** sera réalisé pour en assurer le suivi.

➡ **Délibération adoptée à l'unanimité**

✓ **Recensement 2026 – Désignation d'un coordonnateur communal**

Monsieur **Laurent Bertel** est désigné coordonnateur communal pour le recensement prévu du **15 janvier au 14 février 2026**.

➡ **Délibération adoptée à l'unanimité**

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, EN RÉSUMÉ

✓ Redevance pour occupation du domaine public

Le **tarif mensuel de 50 €** pour l'occupation de terrasse (SASU K.J. BEAT) est **maintenu** pour 2025.

➔ **Délibération adoptée à l'unanimité**

✓ Subvention à l'association « Farandrôle »

Une **subvention de 1 500 €** est accordée pour soutenir l'organisation de la fête du Boisset.

✚ Les autres demandes seront examinées lors de la prochaine séance.

➔ **Délibération adoptée à l'unanimité**

✓ Fixation des tarifs – Festivités & buvette piscine

Le conseil a approuvé les **tarifs 2025** pour :

🎉 Fête du 15 août

- Repas : enfants <6 ans : gratuit ; 6–12 ans : 15 € ; adultes : 25 €
- Buvette : bière 25cl : 3 € ; vin 1L : 10 € ; vin verre : 1,50 € ; sodas : 2 € ; eau : 0,50 €

🏊 Buvette de la piscine municipale

- Boissons, glaces, goûters, écocup : tarifs 2024 maintenus (voir détails dans la délibération)

➔ **Délibération adoptée à l'unanimité**



Comme indiqué lors de l'édition de printemps, chaque compte rendu présenté dans l'Écho de Saint Martin met désormais en avant l'essentiel des décisions prises, en les présentant de la manière la plus synthétique possible. Il est rappelé que les délibérations sont des documents publics et consultables en mairie. Les procès-verbaux sont également mis en ligne sur le site de la commune après leur approbation. Le procès-verbal du conseil du 1^{er} juillet 2025 sera approuvé lors de la prochaine séance prévue en septembre 2025.

ÉTAT CIVIL

Mariages :

Monsieur Emmanuel VITRANT et Madame Rébecca SALACH se sont unis le 28 juin 2025



Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés



Naissances :

Marius THOMAS fils de Juliette PALMADE et Sylvain THOMAS est né le 19 mai 2025

Maël SINSEAU fils de Lou ROMERO et Thomas SINSEAU est né le 22 juin 2025

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

ÉTAT CIVIL

Décès



Monsieur ESTELLE Lucien est décédé le 4 avril 2025

Monsieur AMARA Marcel est décédé le 9 avril 2025

Monsieur AGUSTI Patrick est décédé le 27 avril 2025

Madame DELAN épouse BONNEFOY Yvette est décédée le 4 mai 2025

Nous adressons toutes nos condoléances aux proches des défunts.

HOMMAGES

LUCIEN ESTELLE

En 2009, Lucien et Odette, pour les 80 ans de sa cousine Aline



Tu es né le 9 décembre 1925, ici, au Boisset. Tu as vécu ton enfance entouré de tes parents, Lucie et Justin-Fortuné, de tes tante et oncle ARNAUD, et grands tante et oncle REDON, ainsi que toute ta grande famille des habitants du Boisset. À l'adolescence, avec celui que tu considérais comme ton frère, Guy FIGUIÈRE, vous alliez faire la fête clandestinement à cause de la guerre, puis, plus tard, avec les motos, vous êtes allés à toutes les fêtes de la région, et c'est là que tu as rencontré maman, et vous vous êtes mariés en novembre 1950, puis en 1951 est née Nadine, et moi en 1964.

Tu as commencé à travailler manuellement et avec les chevaux. Et quand tu as acheté le tracteur, tu t'es passionné au matériel agricole, au point de me transmettre le virus ! Tu étais toujours avec moi quand on allait voir un outil et tu donnais un avis, souvent bon pour le choix ! Et même, ces dernières années où tu ne pouvais plus travailler avec les engins, tu t'y passionnais.

Maintenant, tu vas rejoindre maman et tes parents. Nadine et moi, nous te remercions de l'affection et l'éducation que vous nous avez données.

Nous remercions aussi Anne, Julie et Maxime, les infirmières et infirmier.

On t'adore, Aurevoir.

Eici s'arreste la vide, ben herous aqueo qu'a pou scu se freia un camin, ei pas besoun d'estre tant fort tant fier et tant marri, partiren toutei par lou meme camin...

Thierry ESTELLE



Lucien, en 1991, devant la première coupeuse de lavandin

HOMMAGES

YVETTE BONNEFOY

Yvette et Lucien, jeunes mariés, vers 1948



Yvette DELAN-BONNEFOY est née le 7 décembre 1925, au Pigeonnier de SAINT MARTIN DE CASTILLON. La vie au Pigeonnier était très difficile. Quelques animaux, quelques cultures arrivaient à peine à nourrir la famille. Les familles étaient souvent nombreuses, à l'époque. Là, il y avait 8 personnes ; Yvette était la seconde d'une fratrie de six.

Deux filles aînées, Odette et Yvette, trois garçons plus jeunes et une fille cadette.

Enfants, Odette et Yvette, sont parties à VACHÈRES chez un frère aîné de leur mère un peu plus aisé que leurs parents. Elles y ont fait leur scolarité et ce n'était que des bons souvenirs pour Yvette qui disait encore, à 95 ans, avoir passé une enfance heureuse.

Malheureusement, les parents sont tombés malades, les deux soeurs sont revenues au Pigeonnier pour aider : les terres à semer, les foin à rentrer, les écuries à nettoyer, le linge à laver dans la BUYE même en hiver, etc.

Yvette est devenue une force de la nature.

La vie difficile a fait partir les frères et soeurs vers la ville, ils ont trouvé du travail à Cavaillon. Il y avait dans cette plaine une agriculture florissante et beaucoup d'entreprises d'expédition de marchandises.

Yvette est restée, elle a épousé Lucien BONNEFOY en 1948, ils ont eu trois enfants :

Jacky, Régine et Jean-Claude. Lucien et Yvette se sont occupés des deux fermes, Glorivette et le Pigeonnier. Ils avaient un troupeau et c'était le rôle d'Yvette de garder les brebis. Lucien se démenait avec le reste du travail et il a perdu la vie dans un terrible accident de tracteur en 1973, laissant trois orphelins.

Terribles moments pour Yvette et toute la famille.

Malgré tout ce qu'elle a dû surmonter, Yvette gardait en elle cette force qui lui permettait d'apprécier tous les petits moments joyeux de la vie. Rien ne pouvait lui faire plus plaisir qu'un bon repas. Elle faisait mijoter avec délectation des petits plats pour toute la famille et le faisait aussi savoureusement pour elle-même. Beaucoup à La Bégude se rappellent de son amabilité. Avec sa mobylette, elle amusait beaucoup ses petits-enfants et, à presque 70 ans, elle aimait bien aller récupérer le dernier de ses petit-fils, Baptiste, à l'école du Boisset où elle ne manquait pas de "tailler une bavette" avec Monsieur ESTELLE. Ils avaient 2 jours d'écart et aimaient bien plaisanter ensemble.

Ils n'ont, ni l'un ni l'autre, pu atteindre leurs 100 ans.

Domage, ils auraient fait "bombance" ! Christine BONNEFOY



Yvette et Baptiste sur la mobylette de sa Grand-mère, vers 1995

RÉFLEXIONS EN COURS AUTOUR DES CIMETIÈRES DE LA COMMUNE

À l'image de nombreuses autres communes, les cimetières de Saint-Martin-de-Castillon se trouvent aujourd'hui confrontés à un manque de place et à des besoins d'aménagement. Bien que ce sujet soit naturellement délicat, la municipalité prend cette question très au sérieux et mène actuellement une réflexion pour identifier des solutions permettant d'offrir aux familles un espace de recueillement respectueux, adapté et durable pour les générations futures.

Les mairies disposent de différents outils pour répondre à ces besoins, tels que les agrandissements, les aménagements (construction de caveaux ou de cases de columbarium), nécessitant parfois la mise en œuvre de procédures de reprise, telles que celles déjà faites par le passé et celles qui restent à faire en sachant que les concessions en pleine terre sont uniquement des concessions dites « terre commune », emplacement mis à disposition par la commune pour une durée de 5 années.

Travailler sur ces questions implique, entre autres, de s'interroger sur l'évolution des usages. Nous constatons, par exemple, que dans les nouveaux usages funéraires, le recours à la crémation se développe de plus en plus comme une alternative à la sépulture dite "classique". Cette évolution des pratiques doit être prise en compte dans nos futurs aménagements, notamment en anticipant les besoins en columbarium.

Dans le cadre de cette réflexion, la municipalité invite les habitants à se manifester s'ils souhaitent acquérir une concession dans l'un des cimetières ou un emplacement dans un columbarium. Votre participation nous permettra de mieux évaluer les besoins et d'adapter nos solutions en fonction des attentes des habitants.



Monument aux morts de la commune – Image d'illustration

Les habitants intéressés peuvent prendre contact avec la mairie de Saint-Martin-de-Castillon au **04.90.75.20.08** ou par email à **accueil@saintmartindecastillon.fr**. Ils pourront ainsi obtenir des informations supplémentaires et exprimer leur souhait d'acquérir une concession.

Où en sommes-nous ?

	Toiture en tuile canal
	Herbe
	Stabilisé
	Enrobé
	Béton désactivé

Pièce graphique PC nouvelle école plan de masse texture © Atelier +1

Malgré ces ajustements, nous sommes heureux de vous annoncer que le projet a obtenu la labellisation BDM Or (Bâtiment Durable Méditerranéen) en phase conception. Cette labellisation témoigne de notre engagement en matière de développement durable et de notre volonté de créer un environnement favorable à nos enfants tout en respectant les enjeux environnementaux actuels.

Ce dernier a été réparti en 14 lots (*démolition, terrassement VRD, Espaces verts, Gros œuvre, Ossature bois - charpente – couverture, Etanchéité Revêtements de façade, Menuiseries extérieures occultation, Menuiserie bois, Cloisons - faux plafonds – isolation, Revêtement de sol, Peinture, Chauffage - Ventilation - Plomberie sanitaires, Electricité courants forts et courants faibles*). Ce choix a été fait afin de faciliter la candidature des petites entreprises en permettant aux petites structures, qui n'interviennent pas sur plusieurs corps de métiers, de participer activement à la réalisation de l'école, et notamment des artisans locaux. N

**Vous avez jusqu'au lundi 8
septembre 2025 12h pour
déposer votre offre !**



DOSSIER PRÉVENTION : LES RISQUES DE LA SAISON

À chaque numéro, nous tâchons de faire quelques rappels de prévention en lien avec la saison concernée. Ce numéro se concentre sur trois risques majeurs que nous devons tous garder en tête durant la période estivale : **le risque de noyade, la canicule, et les feux de forêt.**

1. Risque de noyade :

Avec l'arrivée des beaux jours et l'envie de profiter des baignades, il est essentiel de ne jamais sous-estimer les dangers liés à l'eau, qu'il s'agisse des piscines, des lacs, des rivières ou de la mer. Voici quelques conseils simples pour éviter les accidents :

COMMENT PRÉVENIR LE RISQUE DE NOYADE?

LES CHIFFRES-CLÉS

- 1000** Décès par an en France
- 10cm** Suffisent à un enfant pour se noyer

LES 3 FORMES DE NOYADE

- Hydrocution** (choc thermique entre la température de l'eau et la peau)
- Inondation** (des voies respiratoires)
- Noyade sèche** (insuffisance respiratoire après un incident dans l'eau)

La vigilance doit être constante : un enfant qui se baigne, c'est un adulte qui surveille !

LES BONNES GESTES À AVOIR EN CAS DE NOYADE

- Tenter de **sortir la victime hors de l'eau** sans se mettre en danger
- Appeler les secours : **15 ou 18**
- Vérifier l'**état de conscience de la personne** :
 - Si elle respire : la mettre en position latérale de sécurité
 - Si elle est en arrêt cardiorespiratoire : pratiquer le massage cardiaque en attendant les secours

LES CONSEILS POUR ÉVITER LA NOYADE

- Ne jamais laisser un enfant seul et sans surveillance près d'un plan d'eau
- Ne pas se baigner après avoir pris un repas copieux
- Ne pas entrer dans l'eau brutalement pour éviter un risque d'hydrocution
- Si le courant est trop fort pour rejoindre la plage, nager parallèlement à la côte

Crédits : <https://www.istockphoto.com/fr>
Sources : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade>

2. Risque de canicule :

La chaleur estivale peut entraîner des risques sanitaires, notamment en cas de canicule. Les fortes températures affectent plus particulièrement les personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, malades chroniques) et nécessitent une vigilance accrue. Voici quelques conseils pour faire face à la canicule :

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS**
- BUVEZ DE L'EAU**
- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts

3. Risque de feux de forêt :

Avec la sécheresse et la chaleur, les risques de feux de forêt sont accrus. La vigilance est de mise, car ces feux peuvent se propager rapidement et mettre en danger la vie des habitants ainsi que la biodiversité locale. Pour éviter tout risque, voici quelques précautions à prendre :

FEUX DE FORÊT

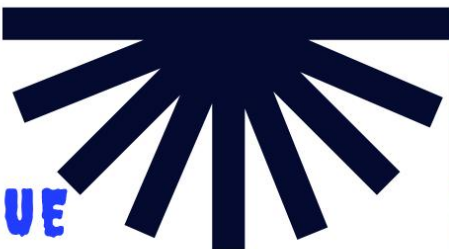
Pour limiter le risque, vous pouvez agir !

- Respectez les interdictions d'accès aux massifs forestiers**
- Ne jetez pas vos mégots par la vitre de votre véhicule**
- N'allumez ni feu ni barbecue aux abords des forêts**
- N'utilisez pas de matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, poste à souder...)**

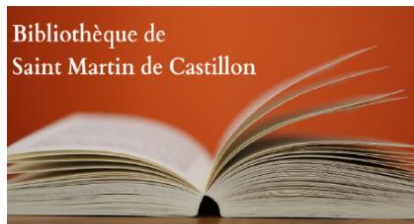
SÉCURITÉ CIVILE & GESTION DES CRISES

L'ECHO DE LA BIBLIO

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE EN IMAGES.....



Bibliothèque de
Saint Martin de Castillon



ÉTÉ 2025

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

LE MERCREDI 9H/12H - 15H/18H
LE JEUDI ET LE VENDREDI
15H/18H

FERMETURE DU 14 AU 20 JUILLET

UNE PERMANENCE SERA TENUE
LE JEUDI 17 JUILLET DE 15H A 18H
PAR ISABELLE ET MICHÈLE
SEULEMENT POUR LES RETOURS ET LES PRÊTS

LES RENCONTRES SCOLAIRES DANS LA CHAPELLE



Le 4 avril 2025 l'école intercommunale de musique
du Pays d'Apt
est venue donner un concert surprise aux enfants
des classes de CM1 et CM2
des écoles du RPI (SMC et Caseneuve).
La prestation a été très appréciée...



Le 24 juin 2025 les élèves de l'école du village
ont donné une représentation théâtrale de
"Jack et le haricot magique".
De nombreux parents et grands parents ravis de voir
leur progéniture sur les planches...
Bravo aux jeunes artistes et à Marie leur institutrice.

LES ANIMATIONS A LA BIBLIOTHÈQUE

VACANCES DE PAQUES 2025



ATELIER FABRICATION DE HERISSONS

**DES ENFANTS, DES PARENTS, DES GRANDS PARENTS, L'IME COALLIA...
PENDANT UNE APRÈS-MIDI NOUS AVONS PLIÉ DE VIEUX LIVRES POUR EN FAIRE DES
HÉRISSONS PUIS NOUS LES AVONS DÉCORÉS, A CHACUN LE SIEN ET SA DÉCO....
NOMBREUX SONT EXPOSÉS DANS LA BIBLIOTHÈQUE.**

PROJET DES MILLE GRUES POUR LA PAIX



**L'OBJECTIF INITIAL DU MOUVEMENT POUR LA PAIX ETAIT DE FAIRE FABRIQUER
1000 GRUES SUR LE PAYS D'APT AUPRES DE PARTENAIRES TEL QUE BIBLIOTHEQUE,
CENTRE SOCIAL, MJC, CENTRE DE LOISIRS.... ET DE LES ENVOYER A HIROSHIMA
POUR LE 29 SEPTEMBRE, DATE COMMÉMORATIVE DU BOMBARDEMENT SUR LA VILLE.**

**MAIS LE SUCCES A ÉTÉ TEL QU'UN PREMIER ENVOI DE 1000 GRUES
VA ÊTRE FAIT LE 9 AOÛT ET UN DEUXIEME A LA DATE PRÉVUE INITIALEMENT.
A SAINT MARTIN NOUS POUVONS ÊTRE FIERS CAR NOUS AVONS PLIÉ 500 GRUES!!!
MERCI AUX ADHÉRENTS DU FOYER RURAL, AUX ADHÉRENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE
ET SURTOUT A MIREILLE NAMI CHAMPIONNE DU VILLAGE AVEC PRÈS DE 300 GRUES...**



**CET ÉTÉ VENEZ PROFITER DE LA FRAICHEUR DU LIEU
POUR VENIR EMPRUNTER OU LIRE SUR PLACE...
LUNDI 7 JUILLET LE SERVICE LIVRE ET LECTURE
DE CADENET NOUS RENOUELE 350 LIVRES
ADULTES ET ENFANTS EN
BD, ALBUMS, ROMANS, POLARS, DOCUMENTAIRES.
NOUS AVONS ACHETÉ TOUT AU LONG DE L'ANNÉE
DES LIVRES DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE,
DES LIVRES PRIMÉS, DES SUCCES DE LIBRAIRIE,
DES COUPS DE COEUR ADHERENT.
VENEZ LES DÉCOUVRIR....**

TOUTE L'EQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS SOUHAITE UN BEL ÉTÉ

**MEDIATHEQUE DE SAINT MARTIN DE CASTILLON
PLACE DU CHÂTEAU
84750 SAINT MARTIN DE CASTILLON
TEL 0490751496
MAIL
BIBLIOTHEQUE@SAINTMARTINDECASTILLON.FR
SITE WEB [HTTPS://SAINTMARTINDECASTILLON.FR](https://saintmartindecastillon.fr)**



**JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE
LE MERCREDI DE 9H A 12H
LE MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI
DE 15H A 18H**

L'ÉCHO DES ÉCOLES – LA MATERNELLE DU BOISSET

Les élèves de la maternelle du Boisset sur les traces des Amérindiens

Les élèves de l'école maternelle du Boisset sont partis en mai au **centre de vacances de Biabaux** pour découvrir la culture amérindienne.

Une **très belle expérience** qui leur a permis de découvrir la **vie en collectivité dans un nouveau cadre** et ainsi développer les **compétences psychosociales**, leur **autonomie**, leur **prise d'initiatives**, et de **soutenir et renforcer les liens du groupe classe**.



Certains enfants ont voulu exprimer ce qu'ils avaient préféré :

"J'ai aimé faire le bandeau" – Eliott

"J'ai aimé griller des chamalows" – Sierra

"Moi j'ai aimé décorer le bandeau" – Ava

"J'ai aimé tirer à l'arc" – Hana

"J'ai bien aimé manger des chamalows" – Neïra

"J'ai bien aimé le tir à l'arc" – Gabriel

"J'ai adoré faire les tuniques" – Marceau (5 ans)

"J'ai aimé faire le bandeau, le décorer et les chamalows"

"J'ai bien aimé le tir à l'arc et les tuniques" – Kiara

"J'ai aimé découvrir le tipi" – Roxane

Un énorme merci aux donateurs sur La Trousse à Projets.

Les enfants avaient distribué un courrier dans chaque boîte aux lettres des habitants du Boisset pour expliquer le projet et tenter de récolter des dons.

Un grand merci également aux parents pour leur participation financière, à l'APE, ainsi qu'à la mairie pour leur aide financière.

Sans tout cela, ce voyage n'aurait pas été possible.

L'ÉCHO DES ÉCOLES – LA MATERNELLE DU BOISSET

🎨 L'Apéro Expo : un beau moment de partage pour clôturer l'année



Les enfants ont travaillé pendant près de deux mois à la préparation de notre **Apéro Expo annuel**. Naturellement, le thème choisi a été celui des **Amérindiens**.

📅 **Vendredi 27 juin** était donc le jour J. Dans une **ambiance conviviale et joyeuse**, les enfants, **très fiers**, ont pu faire découvrir toutes leurs œuvres artistiques à leur famille :

- Petits tipis pour réaliser un campement,
- Sculpture Totem en plâtre,
- Portraits d'Amérindiens,
- Attrape-rêves...

Mais aussi des **chants** appris en classe.



L'année se clôture donc sur un **chouette moment festif**. Je **remercie les familles** d'être venues aussi nombreuses et de s'être impliquées en apportant un plat pour notre apéro partagé.

Merci également à **Serge, Louna et Emy** qui nous ont bien aidés à ce que tout soit prêt, et à la **mairie** d'avoir financé les boissons.

Surtout, je suis très très fière de mes élèves qui, malgré leur fatigue et la chaleur, se sont donné du mal pour que tout soit prêt à temps et qui ont réussi à chanter comme des petits chefs quatre chansons sur les Amérindiens devant leur famille. Bravo à eux 💜

La maîtresse du Boisset et ses élèves

CET ÉTÉ À ST MARTIN...

La saison culturelle...



En JUILLET et AOÛT...les manifestations proposées par la mairie, comme annoncé dans notre numéro du printemps 2025, seront ...

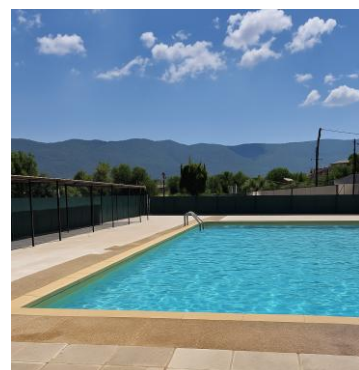
Des promenades entre les toiles, les tableaux, les créations et les univers des Artistes qui viendront à votre rencontre... Ils viennent de Bretagne, de Savoie, de Normandie, d'Allauch ou de Paris, du Gard ou de l'Ardèche, et pour d'autres de Roussillon, du Revest d'Albion et de Saint Martin de Castillon !

Tout au long de l'été, des expositions seront proposées dans nos lieux dédiés, la Chapelle des Pénitents et la Galerie Éphémère (mieux connue de vous par son nom historique, Chapelle ND d'Espérance).

En juillet et août, se succéderont une dizaine d'expositions tantôt dans la « Chapelle », tantôt dans la « Galerie » ! Retrouvez le détail de la programmation dans le feuillet annexé à l'Écho !

La piscine municipale !

Comme chaque été, la piscine municipale vous accueille sur les mois de juillet et août. Elle est ouverte tous les jours sauf le vendredi (exemption faite le 15 août où le jour de fermeture sera le jeudi) de 10h30 à 13h00 puis de 14h00 à 18h30. Pour les renseignements relatifs au cours de natation et d'aquagym, nous vous remercions de vous adresser directement au maître-nageur.



Le Traditionnel repas Républicain du 13 juillet !

Cette année le Foyer rural nous convie autour d'un repas aux saveurs exotiques. Les places sont limitées, pensez- à réserver auprès de Gérard au 06.08.40.29.91

La fête votive !

La fête votive se déroulera sur les aires les **14,15 et 16 août** prochains. Au programme spectacles, concerts, DJ et animations diverses. Retrouvez prochainement le détail du programme sur nos affichages et nos réseaux.

CET ÉTÉ À ST MARTIN...

Le petit marché de l'été revient pour une 4e saison !

Il revient avec l'été : le petit marché du jeudi soir à Saint-Martin !

Pour la 4e année, producteurs et artisans locaux s'installent sur la place pour faire vivre notre village, avec leurs produits, leur bonne humeur... et vous, bien sûr !

Car ce marché, c'est avant tout une affaire de Saint-Martinoises. Ce sont vos discussions, vos éclats de rire, vos « *alors, quoi de neuf ?* », vos verres partagés à l'ombre... qui en font un vrai moment de vie provençale. On le dit souvent, mais c'est vrai : sans vous, l'ambiance n'est pas la même. Alors même si vous n'êtes pas intéressés par nos produits, passez dire bonsoir, flânez un peu, papotez beaucoup !

On a besoin de votre présence pour faire vivre ce petit marché !

Le marché commence **jeudi 3 juillet** et se tiendra tous les jeudis soir de l'été, de 18h à 19h30, au cœur du village.

Cette année, il y aura des **nouveautés** : de nouveaux exposants, des créations originales... et **plusieurs St-Martinoises** qui rejoignent l'aventure avec leur savoir-faire.

Et grande fierté locale : vous pourrez réserver **du poulet prêt à cuire**, élevé et abattu à Saint-Martin par des Saint-Martinois ! Un vrai produit du village, 100% local, qu'il faudra simplement réserver à l'avance au 06 05 11 96 44

Alors cet été encore, faisons vivre ensemble ce beau petit marché.

On vous y attend — avec ou sans cabas, mais surtout avec le sourire !

	Marché de Saint-Martin
	A côté du bar – piste de boules
	Tous les jeudis soir du 3 juillet au 28 août
	De 18h à 19h30
	Poulet prêt à cuire (sur réservation) : 06 05 11 96 44
	Ambiance garantie si vous êtes là 😊

Association Bouliste du Calavon vous propose...

➔ Concours de boules

Samedi 12 juillet 18h Jeu de boules Portail de la Mane Concours de boules festif ouvert à tous suivi de Grillades andouillettes, merguez frites

Dimanche 20 juillet 15h au Hameau de Berdine (en association avec la Bergerie de Berdine et la commission municipale des festivités), ouvert à tous suivi de grillades, andouillettes, merguez, frites
(attention consommation d'alcool strictement interdite)

Jeudi 14 août : 15h Saint Martin concours de boules mixte

Vendredi 15 août 9h Saint Martin concours de boules jeu provençal (équipe de 3)

Samedi 16 août Saint Martin Concours de boules pétanque (équipe de 3)



**Animation
proposée
dans le
cadre de la
fête votive**

➔ Manifestations festives.

Samedi 2 août 19h : Grande Paella à Saint Martin suivie d'un bal

Pour tous renseignements et inscription contactez Alain au 06.20.29.85.67

L'Écho des associations paraîtra à la rentrée de septembre avec la rétrospective de leurs événements.

D'ici là nous vous attendons nombreux aux manifestations organisées par la commune et nos associations !

